

VERS UNE DESCRIPTION DU MODE DE VIE AU MOYEN D'INDICATEURS

par

Pierre KENDE, Christine DETOURBET et Joëlle DEBACHE

SOMMAIRE

1. Réflexions sur le concept de Mode de Vie	118
1.1. Le problème	118
1.2. Approches quantitatives et qualitatives	120
1.3. Conclusions	121
2. État descriptif du module « Cadre de vie »	122
2.1. L'environnement	123
2.2. Le logement principal	125
2.3. Équipement	128
2.4. Taux de disposition d'une résidence secondaire par catégorie socio-professionnelle	129

La présente note a pour but de présenter la démarche suivie pour appréhender, définir, contrôler la notion de mode de vie des ménages.

Cette réflexion sur le concept de mode de vie a essayé d'être tout à la fois synthétique et opérationnelle, et d'aboutir à la construction d'une série « d'indicateurs » qui seraient en quelque sorte une suite de points révélateurs de la vie des ménages. Elle a également permis de structurer les données existantes et de mettre l'accent sur les lacunes parfois importantes de l'information disponible (1).

Nous examinerons successivement les points suivants :

— Dans une première partie, seront exposées quelques réflexions sur le concept de mode de vie et la solution retenue par l'équipe du CREDOC.

— Une deuxième partie sera consacrée à la description d'un des huit « modules » caractéristiques des modes de vie.

1. RÉFLEXIONS SUR LE CONCEPT DE MODE DE VIE

1.1. LE PROBLÈME

Avant de caractériser les modes de vie par tel ou tel indicateur, il convient de savoir s'il y a, derrière le terme, un minimum d'unité conceptuelle.

« Modes de Vie » (par la suite : MV) est avant tout un mot du langage courant qui désigne la manière dont la vie de tous les jours — travail, consommation, repos — s'organise pour une catégorie d'humains. Les catégories — et partant, les variantes de MV — sont constituées tantôt selon des critères démographiques (lieu d'habitation, classe d'âge, etc...), tantôt selon des critères socio-professionnels, à moins que ce soit des critères ayant trait à la situation d'un individu au sens le plus large du terme, comprenant son statut, sa fortune, sa santé, etc... Ainsi, on parle de MV « rural » et « urbain », du MV des militaires ou des retraités; on oppose le MV des rentiers à celui des producteurs ou des entrepreneurs, celui des jeunes à celui des âgés, etc... De même, rien n'interdit d'attribuer un MV *sui generis* aux riches, aux fonctionnaires, aux cheminots, aux professions intellectuelles, aux femmes au foyer, aux habitants des îles, aux forains, ou encore de distinguer les MV « naturels » promettant une belle vieillesse, des MV moins sains, générateurs de lumbagos ou d'affections cardiaques... Il y a autant de MV que de découpages du tissu social.

Peut-on introduire un minimum de rigueur soit dans ces découpages, soit dans la manière dont on définit le contenu précis — c'est-à-dire distinctif — de MV ? C'est toute la question.

Essayons d'abord de situer le mode de vie par rapport à trois concepts couramment employés à propos de la vie des ménages, à savoir :

1. La consommation.
2. Le style de vie.
3. Les conditions de vie.

(1) Cette recherche a été menée en relation avec plusieurs autres travaux, réalisés grâce à la participation du Ministère du Développement Industriel et Scientifique, du Commissariat Général du Plan, du CORDES, ainsi que de plusieurs entreprises et organismes financiers.

Parmi ces autres travaux effectués dans le cadre de la Division de Prospective Sociale dirigée par V. SCARDIGLI, signalons notamment « Modes de Vie 1985; première fresque des modes de vie des Français dans les prochaines décennies » (Cf. Résumés des Rapports).

1.1.1. La consommation

De toute évidence, la consommation est un aspect des modes de vie mais qui ne les caractérise pas complètement, en particulier quand, à propos des modes de consommation, seules sont analysées les **dépenses** des ménages. On pourrait par exemple faire remarquer que les dépenses de construction ou les comportements d'épargne sont aussi caractéristiques du mode de vie d'un ménage que ses dépenses de consommation proprement dites. Sans chercher à être exhaustif, on peut dire que, pour arriver à cerner le MV, il convient de tenir compte, outre les dépenses courantes des ménages, des structures que voici :

- la localisation des activités;
- l'emploi du temps (hebdomadaire, annuel...);
- le capital consommatif mis en valeur (patrimoine physique);
- le recours à des équipements collectifs (arbitrage entre équipements privés et publics).

1.1.2. Le style de vie

Ce concept encore a des liens évidents avec le mode de vie. D'une façon intuitive, on peut affirmer que les structures quantitatives dont on tient compte, à propos de la consommation et des autres activités évoquées plus haut, ne forment un ensemble significatif qu'en rapport avec un élément qualitatif qu'il est loisible d'appeler « style de vie ». Encore faut-il se rendre compte des difficultés de cette association.

Apprécier les ressources d'un ménage, ainsi que la manière dont il les utilise, relève de techniques bien connues. L'observation du « style de vie » nous renvoie, elle, à des démarches radicalement différentes, littéraires plus que comptables. Le problème qui se pose est de savoir si les résultats d'observations qualitatives peuvent se combiner avec des données monétaires, structurelles, etc... et si le mélange ainsi constitué peut former un concept, celui de MV.

1.1.3. Conditions de vie

Il s'agit là moins d'un concept que d'un « chapeau » commode, qui permet d'évoquer simultanément tout ce qui fait partie des **ressources** à la disposition des ménages. L'inventaire de ces ressources nous met cependant en présence d'un ensemble de données **passives**, dont on sent qu'elles ne contiennent pas toute la vérité sur les modes de vie.

Pour tenir compte du contenu **actif** qui n'est pas compris dans les inventaires des conditions de vie, on pourrait proposer plusieurs définitions du MV dans lesquelles l'accent est mis sur les **pratiques** ou les **comportements** plus que sur les « données ». Exemples :

« Le MV est un ensemble de pratiques et de coutumes, qui détermine la manière dont les membres d'un groupe social quelconque tendent à organiser leur temps de consommation et de loisir. »

Cette définition peut sembler satisfaisante bien qu'elle évacue — arbitrairement — le temps professionnel de notre champ d'étude. Seulement, si on inclut dans notre concept toutes les dimensions de la vie, on ne voit pas ce que le terme de MV peut représenter de spécifique.

Problème supplémentaire : en quoi consistent ces « pratiques et coutumes » ? Peut-on les cataloguer et va-t-on alors arriver à un ensemble aux frontières nettes ? Là encore, la solution ne peut venir que du côté d'une décision arbitraire. Ainsi on dira :

« Le MV, c'est l'usage que font les ménages des ressources dont ils disposent (temps, espace, patrimoine, savoir-faire, revenus). »

Le recours au terme « ménage » fixe aussitôt — arbitrairement, s'entend — les limites du concept, tandis que l'énumération des cinq ressources en marque l'étendue. Le mot « usage » confère une rassurante matérialité au concept, alors qu'il ne veut rien dire d'autre que « mode d'emploi » et qu'il reste muet sur la nature des pratiques par lesquelles le ménage manifeste sa maîtrise des ressources. Et il suffit de réfléchir quelques instants pour découvrir **que n'importe quel acte humain peut faire partie de ces pratiques.**

1.2. APPROCHES QUANTITATIVES ET QUALITATIVES

Admettons, à titre d'hypothèse, les limites imposées au concept de MV par nos deux définitions ci-dessus. A partir de là, plusieurs approches sont concevables.

1.2.1. La première approche est celle de la quantification « naïve » à l'aide d'indicateurs courants ou éventuellement raffinés. La difficulté sur laquelle on bute alors est celle du choix des « modules » (cf. plus loin). Nos débats ont prouvé qu'il **n'est pas d'information sur le ménage qui soit a priori étrangère au concept de MV.** Le MV menace, à chaque instant, de se confondre avec la vie tout court.

Pour tracer des frontières, on peut évidemment décider de se limiter conventionnellement à quelques « modules » d'activité qui semblent particulièrement topiques au regard de l'observation naïve des modes de vie. Différentes considérations nous ont conduits à découper la vie des ménages en huit modules, à savoir :

- 1) Cadre de vie (logement, environnement).
- 2) Organisation des activités liées au corps (comprenant la nutrition, l'habillement, la parure, les soins).
- 3) Rapports du ménage avec l'environnement social (vie professionnelle, activités civiques, etc...).
- 4) Administration familiale. Division des rôles dans le foyer.
- 5) Éducation des enfants. Activités de formation.
- 6) Loisirs et activités culturelles (autres que la formation professionnelle).
- 7) Transports (équipement, moyens utilisés, temps passé aux déplacements).
- 8) Comportements financiers (épargne, stratégie des revenus, etc...).

Il convient de souligner le caractère purement conventionnel de ce découpage. Si celui-ci n'est pas entièrement arbitraire, c'est qu'il correspond à certains découpages conceptuels de la pratique courante. Évidemment, chaque module doit être caractérisé en lui-même à l'aide d'un certain nombre d'indicateurs.

1.2.2. Est-il possible de passer, à partir de là, à une hiérarchisation des données empiriques ? Il nous semble que toute pondération des indicateurs est chimérique, même si le but est de constituer une échelle ordinale. Il n'est pas raisonnable de penser qu'on puisse arriver à une hiérarchie objective — ou du moins largement acceptable — des nombreux éléments qui composent le MV. Le seul fait d'opérer un choix parmi les « modules » est déjà arbitraire et problématique. L'objection évidente qu'il soulève consiste à dire : pourquoi pas $X + 1$ ou $X - 1$ modules ? Supposons qu'on puisse imaginer une enquête qui nous apprend si la prise en compte d'un $(X + 1)$ ième module rajoute, ou non, de l'information nouvelle à celle tirée des X modules retenus d'emblée. Une telle enquête serait plus coûteuse qu'utile : « nouveauté » ou « redondance » sont des constats qui dépendent largement de l'optique dans laquelle on se place...

L'incertitude qui se manifeste déjà pour la seule délimitation du concept de MV, existe à plus forte raison à propos de toute tentative d'agrégation ou de hiérarchisation. Plus le nombre des modules de comportement — ainsi qu'au sein de chaque module, celui des « indicateurs de pratique » — est limité, plus ces tentatives seront entachées de subjectivité.

1.2.3. Une autre voie serait de ne pas trop se soucier d'indicateurs chiffrés, mais de préférer à ceux-ci le langage qualitativement descriptif de l'ethnologie. Cette voie est praticable, elle conduit à composer des monographies plutôt que des tableaux descriptifs, les seuls qui fassent l'objet de notre démarche.

La difficulté consiste dans le passage du récit (ou de l'analyse) à la qualification des données chiffrées. Certes, il existe des différences profondes dans la manière dont deux ménages dépensent les mêmes sous. Cent francs affectés à l'habillement dans une famille de cadre et dans une famille ouvrière n'ont pas forcément le même contenu « physique » ni ne sont obligatoirement liés au même type de « besoin ». L'usage de ce montant ainsi que sa signification peuvent être différents même lorsque les deux ménages ont des caractéristiques identiques (taille, âge, etc...). Une dépense d'achat d'électro-ménager peut procéder, dans un cas, d'une mentalité d'innovateur, et dans un autre cas, d'un souci conservateur. Les temps des loisirs ne sont pas vécus de la même façon par tous les participants d'une colonie de vacances, etc...

Ce sont là sûrement des hypothèses raisonnables, mais elles risquent d'émousser toute structure objective. En effet, si l'on considère le MV comme des pratiques qui s'insèrent dans un réseau de représentations, cela interdit en bonne logique toute appréciation objective, puisque la valeur de chaque chiffre dépend dès lors de la signification subjective qui s'y attache.

1.3. CONCLUSIONS

Au terme de ces quelques réflexions, il convient de conclure sur le caractère empirique — et conventionnel — du concept de mode de vie. Partie d'un tout qui s'appelle la vie, celui-ci apparaît d'emblée comme ambigu, complexe et ne présentant pas d'unité conceptuelle évidente. On peut dire en effet :

— Qu'aucune information sur les ménages n'est, *a priori*, étrangère au concept de mode de vie.

— Qu'il est impossible d'en dégager le sens objectif (au sens de l'objectivité de l'observateur par rapport à l'observation), puisque le contenu du concept varie selon les perspectives de l'analyse (ainsi on peut opposer le mode de vie rural au mode de vie urbain, celui des actifs aux inactifs, etc...).

— Qu'il s'agit d'une notion dynamique qui doit être révisée constamment pour rester opérationnelle : certains éléments peuvent devenir désuets étant donné la hausse des niveaux de vie (exemple : taux de possession d'une cuisinière), d'autres, devenir pertinents (exemple : taux de possession d'une résidence secondaire).

— Qu'enfin, le mode de vie est une notion multidimensionnelle; une bonne définition doit inclure l'unité temporelle de l'individu, donc tenir compte des grandes phases du cycle de vie; elle doit également comporter des découpages spatiaux (distinguer, par exemple, la consommation à domicile et hors domicile, étudier l'environnement du logement en même temps que les caractéristiques techniques de ce dernier, etc...).

Il semble illusoire d'espérer qu'on puisse définir le mode de vie d'une façon unitaire, objective et arrêtée une fois pour toutes. Cependant, l'ambiguïté du concept (ou son caractère multidimensionnel, variable...) n'interdit pas qu'on essaye d'en chiffrer certains aspects qui, **à un moment donné, apparaissent comme pertinents à tous les acteurs sociaux concernés.**

Désirant retenir les avantages des différentes approches et devant créer un outil de travail aussi simple que possible, nous avons finalement ramené le **mode de vie des ménages** à un ensemble de huit modules (cf. plus haut). Chacun de ces modules peut être caractérisé par des données sur la dépense, le patrimoine, le temps, l'espace, le capital humain.

Notre liste qui, à première vue peut paraître arbitraire, correspond, en réalité, à des coupures conceptuelles qui sont ratifiées par la pratique sociale elle-même. En effet, les préoccupations des ménages s'ordonnent autour des « thèmes » (comme santé, culture, cadre de vie, etc...), des unités conceptuelles effectivement adoptées par les ménages dans leur vie quotidienne. Certes, la liste de nos modules ou unités conceptuelles est, dans une large mesure, affaire de convention, mais elle tient compte des préoccupations dominantes.

D'autre part, la volonté de décrire chaque module, d'une manière aussi concise que possible, nous a conduit à retenir la notion d'**indicateurs chiffrés**, dans la mesure où seul ce type d'outil peut :

- assurer l'homogénéité d'approches, tant quantitatives que qualitatives;
- résumer simplement les aspects essentiels de chaque module;
- faciliter les analyses catégorielles indispensables dans chaque module.

Ces quelques remarques seront illustrées ci-dessous par un premier état descriptif, qui sera suivi d'autres travaux analogues.

Dans une étape ultérieure, nous nous proposons d'entreprendre la publication périodique d'indicateurs chiffrés permettant de retracer l'évolution dans les principaux domaines (ou modules) des modes de vie, en introduisant, dans la mesure du possible, des indices de différences sociales.

2. ÉTAT DESCRIPTIF DU MODULE « CADRE DE VIE »

Ce premier état descriptif est consacré au cadre de vie. Il comprendra trois parties principales et une annexe. Les différentes parties concernent :

a) L'environnement

- Urbanisation,
- Répartition du type d'habitat (individuel ou collectif),
- Jouissance d'un jardin,
- Proximité d'équipements commerciaux et collectifs.

b) Le logement principal

- Statut d'occupation,
- Peuplement,
- Équipement sanitaire, confort,
- Taille des logements,
- Dépenses,
- Temps passé à l'intérieur du logement principal,
- Évaluation du patrimoine logement.

Quelques indications seront également données sur la mobilité des ménages et l'influence du cycle de vie dans l'évolution du peuplement.

c) L'équipement du logement

- Taux d'équipement de certains biens,
- Dépenses d'équipement,
- Évaluation monétaire du stock de biens d'équipement.

d) Annexe : possession d'une résidence secondaire

Afin d'alléger la présentation, on ne donnera généralement pas d'évolution temporelle dans les tableaux, mais la bibliographie permettra au lecteur intéressé de retrouver les informations chronologiques qui peuvent exister.

2.1. L'ENVIRONNEMENT

Urbanisation : Répartition de la population française par type d'agglomération (1968)

Type d'agglomération	% des ménages
Communes rurales	28.7
Agglomérations inférieures à 20 000 habitants	14.1
Agglomérations comprises entre 20 000 et 100 000 habitants	13.7
Agglomérations supérieures à 100 000 habitants	24.8
Agglomération Parisienne	18.7
Ensemble	100.0

Source : [1]

Type d'habitat : Répartition habitat individuel-collectif (1968)

L'immeuble comporte :	% des ménages
1 seul logement (maison individuelle)	50.6
Entre 2 et 10 logements	20.8
Plus de 10 logements	22.6
Ensemble	100.0

Source : [1]

Répartition en 1967 du type d'habitat selon le type d'agglomération (1)

Type d'agglomération	Habitat individuel	Habitat collectif	Total
Communes rurales	80.5	19.5	100
Agglomérations de moins de 100 000 habitants	47.8	52.2	100
Agglomérations de plus de 100 000 habitants	31.9	68.1	100
Agglomération Parisienne	21.2	78.8	100
(ville de Paris)	(13.6)	(86.4)	100
Ensemble des ménages non agricoles	46.8	53.2	100

Source : [2]

Jouissance d'un jardin

46 % des ménages (soit 7,5 millions) disposent d'un jardin individuel attenant au logement. La disposition d'un tel jardin correspond presque toujours à un habitat de type individuel.

8 % des ménages (soit 1,37 millions) disposent d'un jardin considéré comme essentiellement d'agrément et attenant au logement. Dans 80 % des cas, la superficie de ce jardin est supérieure à 400 m² (Source [3]).

(1) On exclut de ce tableau les ménages agricoles.

Proximité d'équipements commerciaux

Type d'équipement	Distance moyenne (approximative)
Boulangerie	600 à 700 m
Commerce de fruits et légumes	
Épicerie	
Boucherie	
Droguerie	1 km
Pharmacie	2 km

Source : [4]

Proximité d'équipements collectifs

Répartition des ménages selon la catégorie de commune d'habitat principal et la distance des équipements collectifs les plus proches.

	Communes rurales	Villes de moins de 20 000 h	Villes de 20 000 à 100 000 h	Villes de plus de 100 000 h	Aggl. Paris (Ville de Paris exclue)	Paris
Poste						
Moins de 500 m	35,3	32,9	31,4	34,5	38,8	75,4
De 500 m à 2 km	21,3	53,1	52,4	42,0	51,2	24,6
Plus de 2 km	43,4	14,0	16,2	23,5	10,0	—
	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Banque						
Moins de 500 m	11,3	34,8	22,3	35,1	35,4	82,8
De 500 m à 2 km	6,7	47,7	49,1	43,9	44,9	17,2
Plus de 2 km	82,0	17,5	28,6	21,0	19,7	—
	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Stade						
Moins de 2 km	33,6	69,0	59,4	53,0	67,3	43,4
De 2 à 5 km	22,2	28,2	35,3	34,4	22,8	34,9
Plus de 5 km	40,2	1,9	3,0	5,8	—	—
Ne sait pas	4,0	0,9	2,3	6,8	9,9	21,7
	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Piscine						
Moins de 2 km	4,3	34,8	36,1	33,9	40,3	65,0
De 2 à 5 km	9,2	19,4	47,3	41,8	31,7	20,4
Plus de 5 km	74,5	35,5	14,5	14,4	10,5	—
Ne sait pas	12,0	10,3	2,1	9,9	17,5	14,6
	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Lieux de promenade (parcs, forêts, bois)						
Moins de 2 km	100,0	47,7	33,0	25,8	40,8	36,8
De 2 à 5 km	—	22,1	29,5	25,6	20,5	41,6
Plus de 5 km	—	24,4	35,6	39,7	29,2	17,4
Ne sait pas	—	5,8	1,9	8,9	9,5	4,2
	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : [4]

2.2. LE LOGEMENT PRINCIPAL

Statut d'occupation : Répartition des ménages non agricoles selon le statut d'occupation

	1955	1961	1967
Propriétaires y compris accédants	35,0	39,3	41,7
Locataire d'un local loué vide...	47,0	41,7	40,6
Autres locataires	18,0	19,0	17,7
Ensemble	100,0	100,0	100,0

Source : [2]

Répartition selon l'âge du logement et le statut d'occupation en 1967

Type de logement	Ancien	Neuf
Locataires	45,0	47,9
Accédants	3,7	31,7
Autres propriétaires	36,4	14,1
Logés gratuitement	14,9	6,3
Ensemble	100,0	100,0

Source : [2]

Répartition des accédants en fonction de la catégorie socio-professionnelle du chef de ménage (1967)

Catégorie socio-professionnelle du chef de ménage	En %
Petits patrons	9
Industriels, gros commerçants	3
Professions libérales, cadres supérieurs	11
Cadres moyens	16
Employés	10
Ouvriers	38
Autres actifs	5
Inactifs	8
Total	100

Source : [2]

Peuplement : Répartition des ménages non agricoles selon le type de peuplement

	1962	1967
Surpeuplement critique (1)	11,6	6,0
Surpeuplement temporairement admissible	12,6	8,8
Peuplement normal	43,5	45,8
Sous-peuplement modéré	21,5	27,0
Sous-peuplement accentué	10,8	12,4
Ensemble	100,0	100,0

Source : Recensement 1962 (1)
Enquête logement 1967 (2)

(1) Les normes sont celles du Ministère de l'Équipement.

Équipement sanitaire, confort

Le confort est lié à l'âge du logement. D'après l'enquête logement 1967, on peut dire que :

— 81,8 % des logements principaux non agricoles achevés après 1963 sont pourvus du confort maximum (eau, installations sanitaires, chauffage central).

— 65,5 % des logements principaux non agricoles achevés après 1948 (logements neufs) bénéficient de ce même confort, mais seulement 14,9 % des logements anciens non agricoles.

— Pour l'ensemble du parc non agricole, c'est seulement 29,4 % des logements qui bénéficient d'installations complètes.

Taille des logements

La répartition des logements selon leur nombre de pièces (Source [2]) fait apparaître qu'il y a beaucoup plus de petits logements (une pièce) et de grands logements (5 pièces et plus) dans la catégorie « anciens » que dans la catégorie « neufs ». L'effort de construction entrepris depuis la guerre, et surtout depuis 1962-1963, s'est donc accompagné d'une « normalisation » des appartements.

Dépenses de logement

Les dépenses de logement, telles qu'elles apparaissent dans les statistiques de consommation, ont très fortement progressé. En 1959, elles représentaient 4,8 % des dépenses totales; en 1968, elles dépassaient 8 %. Les pourcentages moyens masquent des différences importantes dans les efforts consentis par les ménages pour se loger.

Plus intéressants sont les résultats fournis à ce sujet par les enquêtes logement.

Le tableau ci-dessous illustre bien la différence d'efforts consentis par les ménages des différents secteurs, selon qu'ils sont locataires ou propriétaires.

Comparaison des efforts des locataires et des accédants selon le secteur (1)

Secteur	H.L.M. neuves	Autres logements neufs	Logements anciens	Ensemble des logements
Effort brut				
Locataires.....	10,5	16,2	7,4	9,0
Accédants.....	12,5	9,5	14,0	10,5
Effort net				
Locataires.....	8,0	11,5	6,9	7,6
Accédants.....	8,0	7,8	13,1	8,5

Source : [2], 1967.

Durée moyenne d'activité à l'intérieur du foyer

Si l'on exclut le temps consacré au travail professionnel, aux transports liés

(1) Efforts bruts :
$$\frac{\text{Charges brutes annuelles déclarées par le ménage}}{\text{Revenu annuel déclaré par le ménage}}$$

Efforts nets :
$$\frac{\text{Charges nettes (charges brutes-allocations diverses) déclarées par le ménage}}{\text{Revenu annuel déclaré par le ménage}}$$

à cette activité et au sommeil, cette durée peut être évaluée à :

- 10 h pour les femmes mariées actives,
- 8 h pour les hommes mariés actifs,
- 15 h 5 pour les femmes mariées inactives.

Source [5].

Évaluation du patrimoine logement (en millions de francs courants)

	1962	1965	1967
Valeur des logements des ménages non agricoles	463 216	561 439	656 522
Valeur des logements des ménages agricoles	30 724	35 762	39 876
Évaluation du parc de logements principaux	493 940	597 201	696 398

Source : [6]

Mobilité des ménages

La mobilité a fait l'objet de travaux tant à l'I.N.S.E.E. qu'au CREDOC [7]. De l'enquête logement 1967, il ressort que 9,4 % des ménages (soit 1 300 000 environ) ont emménagé dans l'année précédant l'enquête. Le taux d'emménagement est plus faible dans le complexe parisien (8,4 %), ce qui est paradoxal puisque la demande y est importante : cette inadaptation traduit l'insuffisance de la construction neuve à Paris. Il en résulte que les emménagés récents y occupent des logements en moyenne plus anciens et moins bons que dans les autres villes. Si l'on calcule des taux de mobilité par groupe, en faisant le rapport du nombre de ménages de ce groupe ayant déménagé dans l'année, sur l'effectif total du groupe, on constate que ces taux varient d'une manière sensible d'une catégorie socio-professionnelle à l'autre. Les résultats sont en effet les suivants :

Taux de mobilité par catégorie socio-professionnelle (par an, en %)

Patrons de l'industrie et du commerce	4,8
Professions libérales et cadres supérieurs	7,8
Cadres moyens	8,0
Employés	6,3
Ouvriers	6,8
Personnel de service	5,0
Autres actifs	8,9
Inactifs	2,5

Influence du cycle de vie dans l'évolution du peuplement

Il est impossible de présenter quelques indications chiffrées retraçant l'évolution du peuplement des logements. Ce sujet représente une partie importante d'une étude CREDOC [8], et ne peut être saisie à l'aide d'un seul tableau numérique. Ce que l'on peut dire, c'est que le peuplement est très fortement lié à la démographie des ménages qui occupent les logements. Le surpeuplement est le plus souvent le fait des ménages jeunes, le sous-peuplement le plus souvent le fait des ménages âgés. Si on tient compte de la catégorie socio-professionnelle du chef de ménage, on constate que l'« horizon » de certaines classes est plus limité que d'autres, en ce qui concerne le nombre de pièces qu'elles peuvent espérer occuper. Le

peuplement reflète la situation sociale du ménage qui occupe le logement. Ce qui est plus intéressant, c'est le phénomène d'inertie qui continue à attacher les ménages à un logement qui n'est plus adapté à leurs besoins, dès lors qu'ils sont inactifs. En effet, ces ménages inactifs occupent sensiblement le même nombre de pièces que les ménages actifs dont le chef a pour catégorie socio-professionnelle, l'ancienne catégorie socio-professionnelle des ménages inactifs. On est donc en présence d'un phénomène qui peut freiner de façon importante l'adaptation du marché du logement aux évolutions de la population.

2.3. ÉQUIPEMENT

Taux d'équipement

	1954	1960	1965	1970
% des ménages français équipés d'au moins un ou une :				
Réfrigérateur	6,7	24,8	52,3	79,5
Machine à laver	8,4	24,0	38,3	56,7
Aspirateur	14,0	28,1	43,0	52,6

Source : [9]

Proportion des ménages disposant du téléphone en 1970 (en % de chaque groupe)

1) Selon la catégorie socio-professionnelle du chef de ménage.

Agriculteurs	11,4
Salariés agricoles	2,8
Professions indépendantes	56,0
<i>dont</i> : professions libérales, gros commerçants, industriels	82,7
Cadres supérieurs	53,4
Cadres moyens	17,2
<i>dont</i> : contremaîtres	7,3
Employés	11,8
Ouvriers	2,9
Inactifs	11,1
Ensemble	14,9

2) Selon la Zone de résidence.

Région parisienne	28,1
Bassin parisien	12,5
Nord	7,7
Est	10,6
Ouest	9,8
Sud-Ouest	12,6
Centre Est	12,0
Méditerranée	12,8
France entière	14,9

Source : [10]

Dépenses d'équipement

Dépenses moyennes annuelles par ménage d'ameublement et de gros matériel ménager selon la catégorie socio-professionnelle du chef de ménage (en 1970 et en francs).

Catégorie socio-professionnelle	Ameublement	Gros matériel électroménager
Agriculteurs	228	244
Salariés agricoles	51	201
Professions indépendantes	391	262
(dont : industriels, gros commerçants, professions libérales)	(903)	(426)
Cadres supérieurs	1 127	412
Cadres moyens	623	209
(dont : contremaîtres)	(401)	(211)
Employés	452	212
Ouvriers	398	213
Inactifs	107	90
Ensemble	356	189

Source : [10]

Évaluation du stock de biens durables (en milliards de francs courants)

1962 : 24,89

1965 : 53,28

1967 : 58,59

Source : [6].

2.4. TAUX DE DISPOSITION D'UNE RÉSIDENCE SECONDAIRE PAR CATÉGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE

Indépendants	23,3
Cadres supérieurs	51,4
Cadres moyens	33,3
Employés	23,9
Contremaîtres et ouvriers	14,7
Inactifs	7,8
Ensemble	18,2

Source : [11]

BIBLIOGRAPHIE

- [1] Recensement 1968.
Les données correspondantes sont disponibles également pour le recensement de 1962.
Les résultats sont publiés dans les revues mensuelles de l'INSEE :
— Études et Conjoncture, jusqu'à mai 1969.
— Économie et Statistique, depuis mai 1969.
- [2] Enquête logement INSEE-CREDOC, 1967.
Les autres enquêtes logement ont été effectuées en 1955, 1961, 1963 et 1970.
- [3] Enquête loisirs. INSEE, Collection M, n° 2, 1967.
- [4] Enquête : *Attitudes et Intentions d'achats des particuliers*, INSEE, Collection M, n° 2, janvier 1969.
- [5] *Enquête comparative des budgets-temps*, Revue Française de Sociologie, n° 6, 1965, n° 8, 1967.
Sur les budgets-temps, le lecteur intéressé pourra consulter :
— La revue Population 1958, oct.-déc., n° 4, p. 591 ; 1965, janv.-févr., n° 1, p. 21 ; 1969, janv.-févr., n° 1, p. 57.
— L'enquête internationale menée pour la France par l'INSEE : Études et Conjoncture, septembre 1966.
- [6] *Estimation de la fortune des ménages* : N. CAMPION, Consommation, n° 1, 1971.
- [7] *Quelques aspects de la mobilité*, CREDOC, 1971.
Le fonctionnement du marché du logement de 1956 à 1967, Statistique de la construction, n° 2, février 1970.
- [8] *Normes de peuplement et de confort*, CREDOC, 1971.
- [9] *Enquêtes consommation et conditions de vie des ménages*, INSEE, Collection M, Économie et Statistique.
- [10] *Les conditions de vie des ménages en 1970*. INSEE, Collection M, n° 16.
Les enquêtes précédentes (à partir de 1965) sont disponibles dans Études et Conjoncture, ainsi que (pour 1969), dans la même collection.
- [11] Études et Conjoncture, mai 1968.

RÉSUMÉS - ABSTRACTS

des articles contenus dans ce Numéro

CONSOMMATION DES MÉNAGES ET CONSOMMATION PUBLIQUE « DIVISIBLE » : Structure, évolution et financement. 1959-1969, par A. FOULON. *Consommation*, 2-1973, avril-juin 1973, pages 5 à 94.

L'étude s'inscrit dans le cadre d'un projet d'analyse comparative internationale « sur les critères de choix entre les modes marchands et non marchands en vue de satisfaire les besoins de la population (PLAN/CONS) » sous l'égide du Centre Européen de Coordination de Recherche et de Documentation en Sciences Sociales (C.E.U.C.O.R.S.).

La méthode innove sur deux points par rapport aux systèmes actuels de Comptabilité Nationale : elle intègre, dans une même nomenclature, les biens et services marchands et les services collectifs « divisibles » non marchands produits par les administrations publiques et consommés par les ménages. Pour des raisons de méthodologie, toutes les composantes de la consommation sont évaluées aux coûts des facteurs.

L'analyse s'appuie sur un ensemble de quatre tableaux statistiques, chacun étant établi pour 1959, 1965 et 1969. Il distingue le financement de la consommation selon les achats directs, les remboursements, transferts et avantages en nature alloués aux ménages par les administrations publiques, les subventions, et les services non marchands produits par les administrations publiques.

La prise en compte simultanée des consommations marchandes et non marchandes « divisibles » permet d'observer :

— Une modification de la structure de la consommation au profit d'une augmentation des coefficients budgétaires de l'éducation, des services sociaux, des ser-

PRIVATE CONSUMPTION AND PUBLIC « DIVISIBLE » CONSUMPTION : Structure, evolution and financement. 1959-1969, by A. FOULON. *Consommation*, 2-1973, April-June 1973, pages 5 to 94.

The study is a part of an international project, sponsored by C.E.U.C.O.R.S., on a comparative analysis of the « criteria of choice between merchant and non-merchant means of satisfying the needs of the population ». The methods are explained in Part I; two innovations are introduced in the National Accounting Systems :

1) goods and services sold on the market and « divisible » public services free of direct charge produced by the Public Authorities and consumed by households are aggregated in a single classification ;

2) all the components of consumption are estimated at factor cost. The analysis is based on 4 statistical tables, each set for 1959, 1965 and 1969. On the other hand, the financing of consumption is broken down into : direct private purchase by households on the market; refunds, transfer payments and transfers in kind granted to households by Public Authorities; subsidies; « zero-priced » services produced by Public Authorities. The results are in Part II. When private and public consumption are taken into account simultaneously :

1) a change occurs in the structure of consumption : education, social services, culture and information, medical care increase as percent of total consumption, the ratios to total consumption of the other items decrease;

2) final aggregated consumption (at factor cost) grew at a 10 % annual rate, faster than private market consumption.

vices culturels et d'information ainsi que des biens et services médicaux, au détriment de ceux de tous les autres postes.

— Que la croissance de la consommation finale (aux coûts des facteurs) a été de + 10 % par an de 1959 à 1969, c'est-à-dire un rythme plus rapide que celui de la seule consommation marchande.

— Qu'une part croissante de la consommation finale totale des ménages a été financée par des fonds collectifs, 13,5 % en 1959 et 20,7 % en 1969.

— Que les poids respectifs de chacune des trois grandes catégories de fonds collectifs dans ce financement ne sont pas les mêmes et ont augmenté à des taux inégaux durant cette période :

- les avantages sociaux en nature ou sous forme de services (+ 14,8 % par an), comprenant pour l'essentiel les prestations sociales, représentaient 5,5 % de la consommation en 1959 et 8,6 % en 1969.

- la consommation publique « divisible » (+ 13,8 % par an), 5,5 % de la consommation en 1959 et 7,8 % en 1969.

- les subventions, respectivement (+ 16,2 % par an), 2,5 % en 1959 et 4,3 % en 1969.

Toutefois, l'analyse de l'ensemble des interventions des pouvoirs publics à d'autres niveaux que celui du financement de la consommation, notamment sur l'investissement, la réglementation des prix et éventuellement la nationalisation des moyens de production, amène à conclure qu'entre les secteurs parfaitement marchands et les secteurs totalement hors marché, il existe notamment, pour la santé et le logement, des secteurs intermédiaires sur lesquels s'exerce une tutelle partielle des pouvoirs publics.

L'étude de l'ensemble des réaffectations collectives (prestations en nature et en espèces, subventions, services collectifs « divisibles ») effectuées par les administrations publiques au profit des ménages montre que :

- elles ont augmenté de + 13,7 % par an.

- les transferts sociaux en espèces qui représentent plus de la moitié du total se sont accrus de + 12,5 % par an, mais ont diminué en proportion de 55,5 % à 50,9 %.

- les transferts en nature ont augmenté à un taux relativement rapide, de + 14,9 % par an, passant de 19 % à 21 % du total.

- les subventions publiques d'exploitation destinées aux produits à la consommation ont connu une croissance rapide de + 17,2 % par an, mais elles ne représentaient en 1969 que 8,9 % de l'ensemble des dépenses publiques étudiées.

- la participation au financement de l'ensemble de ces dépenses courantes par l'État et les collectivités locales a diminué

On the other side of the balance sheet :

1) an increasing part of the final aggregated consumption by households is financed through collective funds : 13,5 % in 1959, 20,7 % in 1969;

2) the respective share of the three big categories of public funds is not the same, neither is their rate of growth during the period : social benefits in kind or in form of services (+ 14,8 % a year), mostly Social Security benefits, were 5,5 % of consumption in 1959 and 8,6 % in 1969; « divisible » public consumption (+ 13,8 % a year) was 5,5 % of total consumption in 1959, 7,8 % in 1969; subsidies (+ 16,2 % a year) were 2,5 % of total consumption in 1959, 4,3 % in 1969.

However, if Government's interventions are considered as a whole, that is including investments, price regulations, eventually nationalization of the means of production, etc..., some sectors are neither perfectly merchant nor wholly non-merchant, this is the case especially for medical care and housing, which bear different kinds of public « tutelage ».

The structure and the change over time of current expenditures by Public Authorities for the benefit of households are :

1) they increased by 13,7 % a year;

2) social transfers in cash, that are over half total expenditure, increased by 12,5 % a year, but decreased as percent of total expenditure from 55,5 % to 50,9 %;

3) transfers in kind increased at a rather rapid annual rate (14,9 %), they were 19 % of total expenditure in 1959, 21 % in 1969;

4) subsidies to producers of consumer goods increased rapidly (17,2 % a year) but are only 8,9 % of total expenditure;

5) the share of public expenditure financed by Government and local authorities decreased from 45,0 % to 42,8 % and the share financed by Social Security increased accordingly from 55 % to 56,2 %.

Finally, the redistribution effect would be a net loss to households (coefficient 0,8 and 0,9). But Local Authorities' expenditure were under-estimated and one may consider that overall taxes and contributions on households' incomes and consumption expenditures balance (or are perhaps slightly above) the expenditures of Public Authorities for households benefit.

Last certain fundamental problems of the incomes policy are pointed out, such as :

• Who (and how) defines the inequalities that can be considered as « tolerable » and those who are not accepted by the Society ?

de 45 % à 42,8 % du total, en raison du rétrécissement relatif de leur part dans les transferts en nature et en espèces que n'a pas compensé le développement des subventions et des consommations collectives « divisibles ». La place de la Sécurité Sociale, dont 93 % des interventions s'effectuent sous forme de transferts en nature ou en espèces, s'est élargie de 55 % à 57,2 % des dépenses collectives.

en définitive, la redistribution de toutes les administrations publiques déterminerait une perte nette pour les ménages (coefficients 0,8 et 0,9). Toutefois, la sous-évaluation des dépenses des collectivités locales permet de penser que, de façon globale, les prélèvements collectifs effectués sur les ressources des ménages seraient à peu près équivalents, sinon légèrement supérieurs, aux dépenses des administrations publiques faites en faveur des ménages.

Enfin, l'analyse a permis de dégager certains problèmes fondamentaux de la politique des revenus :

l'information existante est insuffisante, voire inappropriée, pour une étude synthétique globale des inégalités.

par qui et comment peuvent être définies les inégalités inadmissibles et celles qui sont « tolérables » pour la Société ?

quelle proportion du revenu national doit être prélevée sous forme d'impôts et de cotisations sociales et comment leur charge doit-elle être répartie entre les différents groupes sociaux ?

quelles parts de ressources nationales doivent être consacrées aux productions « divisibles » hors marché, aux prestations et transferts ?

comment doivent se répartir les fonds collectifs entre les transferts en nature et les allocations en espèces, leur efficacité comme réducteurs d'inégalité n'étant pas la même ?

Les décisions, en ce domaine, sont au cœur même de la définition d'une politique des revenus, elle-même dépendante des choix faits sur les conditions de la production.

Which proportion of the National Income must support income and indirect taxes and social contributions, and how must they be divided among the different social groups of the population?

How must the different social funds be divided between social transfers in kind, social transfers in cash, subsidies and « divisible » public services ? Each one of these proceedings being differently efficient as to reduce inequalities.

Anyhow, whatever the decisions in this field may be, they are in the center of the definition of the income policy which also depends on the decisions about the conditions of the production.

INFLATION ET PROCESSUS DE DÉCISION,
par R. COSTE. *Consommation*, 2-1973,
avril-juin 1973, pages 95 à 116.

INFLATION AND DECISION MAKING PROCESS,
by R. COSTE. *Consommation*, 2-1973,
April-June 1973, pages 95 to 116.

Les causes de l'inflation sont multiples. Les salaires, l'excès de la demande globale, l'abondance monétaire ne peuvent plus être considérés comme les facteurs uniques de l'inflation. La vérité est plus complexe.

Dans une première partie, l'auteur propose d'examiner attentivement les comportements et la psychologie des agents économiques qui décident de l'emploi de leurs revenus. Après avoir superposé à l'observation statistique des avoirs liquides, une analyse de comportements

Inflation has many causes. Wage push, demand pull, excess liquidity no longer appear as the sole factors of inflation. Reality is more complex.

The behaviour and the psychology of households deciding how to spend their incomes are analysed first. Statistics on the amount of liquid assets held by private persons are subdivided, on the basis of a behavioral difference, between transactions balances and uncommitted balances. The conditions under which the

individuels fondés sur la distinction entre l'encaisse engagée dans les transactions et l'encaisse libre d'engagement, il étudie les effets de la formation d'encaisses libres et les effets de leur activation.

Dans la seconde partie de son article, il s'appuie sur les propositions de l'École monétaire néerlandaise pour étudier les effets de la thésaurisation et de la déthésaurisation liés à la création de monnaie et à l'annulation de monnaie.

En raison des limites de l'économétrie et des enquêtes de motivation classiques, il suggère un schéma du processus de décision de l'épargnant et énonce les variables d'un modèle qui ne pourra être construit qu'après la constitution de monographies longues par des équipes pluridisciplinaires. L'exploitation de ces monographies permettra de décrire les mobiles des titulaires d'avoirs liquides, lorsqu'ils se déterminent à thésauriser ou à déthésauriser.

latter are built up and drawn down and the consequences of the accumulation and depletion are studied.

The second part of the article rests on the findings of the Dutch monetary theorists with particular reference to the hoarding and dishoarding induced by the creation and cancellation of money by the financial system.

Traditional econometrical and motivational analysis fails to explain behaviour in the use of cash balances. A simple scheme of analysis of a saver's decision-making process is suggested requiring, however, before the model-building stage, that a set of Leplay style monographs be carried out.

VERS UNE DESCRIPTION DU MODE DE VIE AU MOYEN D'INDICATEURS, par P. KENDE, C. DETOURBET et J. DEBACHE. *Consommation*, 2-1973, avril-juin 1973, pages 117 à 130.

TOWARDS A DESCRIPTION OF LIFE STYLES THROUGH INDICATORS, by P. KENDE, C. DETOURBET and J. DEBACHE. *Consommation*, 2-1973, April-June 1973, pages 117 to 130.

La présente note a pour but de présenter la démarche suivie pour appréhender, définir, contrôler la notion de Mode de Vie des ménages.

Cette réflexion sur le concept de Mode de Vie a essayé d'être tout à la fois synthétique et opérationnelle, et d'aboutir à la construction d'une série « d'indicateurs » qui seraient en quelque sorte une suite de points révélateurs de la vie des ménages. Elle a également permis de structurer les données existantes et de mettre l'accent sur les lacunes parfois importantes de l'information disponible.

On examine successivement les points suivants :

- Le concept de Mode de Vie et la solution retenue par l'équipe du CREDOC;
- La description de l'habitat en tant que l'un des huit « modules » caractéristiques des Modes de Vie.

This paper is an empirical attempt to understand, define and control the concept of life styles. The aim is, through a synthetic and operational approach, to construct a set of indicators of households' lives. In a first part, the authors discuss the concept of life styles and give their definition; in a second part, they describe housing as one of the eight « fields » characteristic of life styles.

COMPTE-RENDU DES RAPPORTS

du trimestre écoulé, tirage limité.

LES OPINIONS DES MÉNAGES VIS-A-VIS DE LEUR LOGEMENT EN 1970, par L. STAVRIDIS.
90 pages, n° 4143, décembre 1972.

L'étude est basée sur les résultats de l'enquête nationale sur le logement de 1970 de l'INSEE.

Les opinions des ménages étudiées sont les réponses aux deux questions :

- Estimez-vous être mal logé ?
- Souhaitez-vous changer de logement ?

On a regroupé les ménages en différentes catégories, suivant les réponses apportées à ces deux questions :

- Satisfaits = Non aux deux questions.
- Insatisfaits = Oui à l'une au moins des deux questions.
- Mal logés = Oui à la première question.
- Candidats = Oui à la deuxième question.

et on a considéré les trois catégories suivantes :

- Mal logés candidats.
- Mal logés non candidats.
- Candidats non mal logés,

qui, avec les satisfaits, forment les quatre combinaisons possibles de réponses aux deux questions.

L'évolution des effectifs des diverses catégories d'opinions des ménages non agricoles est la suivante :

	1963-1967	1967-1970	1963-1970
Ensemble des ménages ...	+ 8 %	+ 7 %	+ 16 %
Satisfaits	+ 13 %	+ 11 %	+ 26 %
Insatisfaits	- 2 %	- 3 %	- 6 %

L'effectif de l'ensemble des ménages augmente, l'effectif des ménages insatisfaits diminue.

Les trois sous-catégories de ménages insatisfaits ont évolué de la façon suivante :

	1963-1967	1967-1970	1963-1970
Candidats non mal logés .	+ 29 %	+ 6 %	+ 37 %
Candidats mal logés	- 22 %	+ 1 %	- 21 %
Mal logés non candidats .	- 1 %	- 21 %	- 22 %

On constate que, des trois composantes de l'effectif des ménages insatisfaits, une seule progresse : celle des candidats non mal logés, tandis que les deux autres constituant les mal logés diminuent.

Ainsi, un nombre plus grand de ménages qui ne s'estiment pas mal logés veulent changer de logement pour améliorer leurs conditions cependant jugées bonnes. Une demande pour de très bons logements apparaît-elle avec l'élévation des revenus ?

Entre 1963 et 1967, le nombre de mal logés candidats avait plus diminué que celui des mal logés non candidats, ce qui pouvait être interprété comme un signe de découragement; entre 1967 et 1970, le contraire s'est produit. Ainsi, les ménages mal logés sont de plus en plus candidats au déménagement, ce qui permet de penser que le désir d'amélioration des conditions de logement est vif dans certaines couches de la population.

La situation en 1970, pour l'ensemble des ménages agricoles et non agricoles, est la suivante :

	Nombre de ménages	% de l'ensemble
- Mal logés non candidats	1 066 000	6,5 %
- Mal logés candidats	1 644 000	10,0 %
- Candidats non mal logés	1 628 000	9,9 %
- Total des insatisfaits	4 338 000	26,4 %
Mais il existe aussi des :		
- Satisfaits occupant un logement sans eau .	592 000	3,6 %
- Satisfaits occupant un logement ayant juste l'eau à l'intérieur, sans W.C. et sans baignoire ni douche	2 977 000	18,1 %
- Total des satisfaits ayant au plus l'eau	3 569 000	21,7 %
- Satisfaits occupant un logement ayant le W.C. à l'intérieur mais sans douche ni baignoire	1 284 000	7,8 %
- Satisfaits occupant un logement ayant douche ou baignoire mais pas de W.C. à l'intérieur	578 000	3,5 %
- Total des satisfaits ayant un confort partiel	1 862 000	11,3 %

Une grande partie de la population trouve encore normal de ne pas avoir tout le confort. Les logements sans confort, s'ils ne sont pas remplacés ou améliorés, fourniront de nouveaux insatisfaits à un rythme plus ou moins rapide que l'on ne peut pas prévoir.

Les trois catégories d'insatisfaits, en 1970, ont des profils assez différents :

Par rapport à l'ensemble des ménages :

1° *Les candidats non mal logés :*

- Habitent souvent dans les grandes agglomérations,
- Sont très jeunes,
- Ont des revenus assez élevés,
- Sont peu souvent des inactifs ou des agriculteurs et, assez souvent, des cadres moyens et supérieurs et professions libérales,
- Ont des enfants à charge,
- Sont des ménages de grande taille,
- Sont très souvent des emménagés récents,
- Sont rarement propriétaires de leur logement,
- Habitent très rarement une maison individuelle,
- Ont un logement de taille moyenne,
- Ont un logement pas trop vieux,
- Ont un bon confort,
- Sont en surpeuplement, un peu plus que la moyenne nationale.

2° *Les candidats mal logés :*

- Habitent souvent dans les grandes agglomérations,
- Sont jeunes,
- Ont des revenus moyens,
- Sont peu souvent des inactifs et très souvent des ouvriers,
- Ont des enfants à charge,
- Sont des ménages de grande taille,
- Sont souvent des emménagés récents,
- Sont très rarement propriétaires de leur logement,
- Habitent rarement une maison individuelle,
- Ont très souvent un logement de petite taille,
- Ont un logement très souvent vieux,
- Ont un très mauvais confort,
- Sont en surpeuplement dans une proportion record.

3° *Les mal logés non candidats :*

- Habitent très souvent dans les petites agglomérations,
- Sont âgés,
- Ont des revenus très faibles,
- Sont souvent des inactifs ou des agriculteurs,
- Ont peu souvent des enfants à charge,
- Sont des ménages de petite taille,
- Sont rarement des emménagés récents,
- Sont bien souvent propriétaires,
- Habitent très souvent une maison individuelle,
- Ont un logement assez grand,
- Ont un logement très vieux,
- Ont un très mauvais confort,
- Sont souvent en surpeuplement.

Les satisfaits qui correspondent aux 73,6 % des ménages ont naturellement un profil proche de l'ensemble. On peut signaler quelques différences : ils habitent plus souvent dans les petites agglomérations, ils sont plus âgés, ils ont moins souvent d'enfants à charge, ils sont plus souvent propriétaires, ils ont plus souvent une maison individuelle et ils ont des logements plus grands et plus récents avec un peuplement moins dense.

Le confort des logements a une influence importante sur la satisfaction des ménages, que l'on considère l'ensemble des ménages ou les ménages d'une catégorie de communes, d'une classe d'âge du chef de ménage ou d'une classe de revenu particulière.

Les logements sans confort (sans eau ou ayant seulement l'eau) sont de moins en moins supportés, quand on considère :

- Des agglomérations de plus en plus grandes,
- Des classes d'âge du chef de ménage de plus en plus jeunes,
- Des classes de revenu de plus en plus élevées.

De surcroît, le surpeuplement est très mal supporté, plus encore que le manque de confort.

*
* *

ÉLÉMENTS DE LA DEMANDE DE LOGEMENTS EN 1970, par L. STAVRIDIS. 82 pages, n° 4143 bis, décembre 1972.

L'étude est fondée sur l'enquête nationale sur le logement de 1970 de l'INSEE.

Les trois premiers chapitres sont consacrés aux ménages qui ont déclaré :

- 1° souhaiter changer de logement;
- 2° penser être contraints de quitter prochainement leur logement;
- 3° envisager de quitter l'agglomération (la commune) habitée lors de l'enquête.

Les ménages se trouvant dans l'un de ces trois cas au moins, ont été interrogés quant à leurs désirs en matière de logement.

Les cinq derniers chapitres sont consacrés à l'étude de leurs réponses.

La proportion de ménages qui souhaitent changer de logement (appelés « candidats » dans l'étude) s'élève à près de 20 %; la proportion varie en fonction des diverses caractéristiques du ménage ou du logement et atteint des valeurs maximales dans les cas suivants :

- Catégorie de commune de résidence : Ville de Paris (33,1 %),
- Age du chef de ménage : moins de 30 ans (42,4 %),
- Revenu : entre 30 000 et 50 000 francs par an (25,7 %),
- Catégorie socio-professionnelle du chef de ménage : cadres moyens (31,9 %),
- Structure familiale : ménages avec 4 enfants et plus (29,3 %),
- Date d'emménagement : avril 1967-septembre 1970 (28 %),
- Taille du ménage : 9 personnes et plus (33,9 %),
- Statut d'occupation : locataires en meublé, hôtel, etc... (42,1 %),
- Type de logement : immeubles collectifs (30,1 %),
- Taille du logement : logements d'une pièce (34,4 %),
- Confort sanitaire : Eau, W.C., petite baignoire ou douche, chauffage central (25,1 %),
- Année d'achèvement : 1962 à mars 1967 (23,3 %),
- Degré de peuplement (normes INSEE) : surpeuplement critique (40,5 %).

La proportion de ménages qui pensent être contraints de quitter prochainement leur logement s'élève à 3,1 %.

La proportion de ménages qui envisagent de quitter l'agglomération (la commune) s'élève à 6,9 %. La proportion varie en fonction des caractéristiques du ménage et atteint des valeurs maximales pour :

- Catégorie de commune de résidence : Ville de Paris (14,3 %),
- Age du chef de ménage : moins de 30 ans (19,3 %),
- Revenu : supérieur à 50 000 francs par an (10,7 %).

La proportion de ménages qui se trouvent dans au moins l'un de ces trois cas s'élève à 22,1 %. Parmi les « candidats », 31,4 % envisagent de quitter l'agglomération et déclarent une fois sur deux avoir fixé la date de leur déménagement.

Le statut d'occupation envisagé se répartit de la façon suivante :

	Ensemble des « candidats »	Quittant l'agglomération	Ne quittant pas l'agglomération
Propriétaire	47,6 %	52,1 %	45,6 %
Locataire	41,9 %	38,3 %	43,5 %
Ne sait pas	10,5 %	9,6 %	10,9 %

La propriété est envisagée dans une proportion qui varie en fonction des diverses caractéristiques du ménage ou du logement :

- Elle diminue quand le degré d'urbanisation augmente,
- Elle croît avec l'âge jusqu'à 30 ans et diminue ensuite régulièrement,
- Elle croît avec le revenu,
- Pour les ouvriers qui constituent la catégorie socio-professionnelle la plus importante des « candidats », elle est égale à 46,6 %; pour les cadres moyens, à 62,6 %,
- Elle augmente avec la taille du ménage jusqu'à 5 personnes, puis elle diminue,
- Elle est plus grande pour les « candidats » déjà propriétaires.

Les modalités d'acquisition sont :

- Envisage de faire construire : 32,9 %,
- Envisage d'acheter : 53,1 %,
 - dont: neuf : 28,4 %,
 - ancien : 14,7 %,
 - ne sait pas : 10,0 %.
- Ne sait pas : 14,0 %.

Le type de logement envisagé (tous statuts d'occupation confondus) se répartit de la façon suivante :

- Maison individuelle : 52,2 %,
- Immeuble collectif : 31,6 %,
- Ne sait pas : 16,2 %.

La maison individuelle est envisagée dans une proportion qui varie en fonction des diverses caractéristiques du ménage ou du logement :

- Elle diminue quand le degré d'urbanisation augmente,
- Quand l'âge augmente, elle croît d'abord pour diminuer ensuite régulièrement,

- Elle croît avec le revenu (moins régulièrement que pour le cas de la propriété),
- Pour les ouvriers, elle est égale à 57,6 %,
- Elle augmente avec la taille du ménage jusqu'à 7 personnes, puis elle diminue,
- Elle est plus grande pour les occupants actuels d'une maison individuelle, que pour les autres « candidats ».

Les « candidats » associent très souvent dans leurs projets la propriété à la maison individuelle et la location à l'immeuble collectif.

Le nombre de pièces nécessaires déclaré par les « candidats » est, en moyenne, plus grand pour ceux qui envisagent la propriété (4,01) que pour ceux qui envisagent la location (3,12) ou pour les indécis (3,24). De même, le nombre de pièces nécessaires est, en moyenne, plus grand pour ceux qui envisagent la maison individuelle (4,01) que pour ceux qui envisagent l'appartement (3,05) ou les indécis (3,11).

Le nombre de pièces nécessaires croît avec le nombre de personnes qui occuperaient le logement. En moyenne, il est égal à 3,56 pièces.

L'étude se termine par quelques renseignements sur l'effort financier maximum accepté par les « candidats ».

Le tableau ci-dessous indique, en francs, l'effort financier maximum moyen accepté pour un logement de 4 pièces.

Statut d'occupation envisagé Catégorie de commune de résidence	Propriété		Location
	Mise de fonds	Remboursement mensuel	Loyer
Communes rurales	27 000	445	220
Petites unités urbaines	34 500	475	270
Grandes unités urbaines	47 000	485	265
Région parisienne sauf Paris	55 000	675	365
Paris	44 500	795	430
Ensemble de la France	41 000	510	295

*
* *

MODES DE VIE 1985. Une première fresque des modes de vie des Français dans les prochaines décennies, par V. SCARDIGLI, P. KENDE, et J. DEBACHE, C. DETOURBET, P. LANCO, 281 pages, n° 4156, janvier 1973.

L'analyse prospective des modes de vie est apparue particulièrement féconde, du fait qu'elle se situait à la jonction de deux ensembles — société globale et comportements humains — dont les interrelations sont rarement étudiées. Elle permet, en outre, d'éviter les dangers qui guettent la prospective de la société globale (qui a souvent du mal à dépasser les problèmes théoriques et idéologiques) comme la prospective sectorielle (qui risque de découper artificiellement les activités humaines, et de surestimer les facteurs propres au domaine étudié).

La « première génération » de ces travaux a comporté une étape exploratoire consacrée à la mise au point des concepts et méthodes, ainsi qu'une première analyse des possibilités d'évolution des activités des Français et de leur contexte, d'ici l'horizon 1985.

Une partie des résultats est exclusivement réservée aux adhérents qui ont assuré le financement de la plus importante de ces recherches (1); c'est pourquoi on s'étendra surtout sur les aspects conceptuels et méthodologiques de ces travaux.

La première phase a comporté quatre étapes :

1° Constitution d'un cadre de référence chiffré :

Il a été pratiqué une analyse de l'évolution passée (période 1950 à 1970) et une synthèse à partir des principales prévisions « sans surprise » disponibles à l'horizon 1985. Le but était de mettre en évidence les « tendances lourdes » et les rigidités de notre système économique, et de disposer d'un cadre de référence (chiffré dans la mesure du possible) par rapport auquel se situeraient les travaux ultérieurs. Il s'est révélé fructueux d'effectuer ce repérage avant d'entreprendre une prospective du sujet, et l'on doit regretter qu'il se soit limité aux données les plus aisément utilisables : dépenses de consommation, et principales grandeurs économiques.

Ce travail s'est également appuyé sur une autre recherche effectuée dans le but de mettre au point des « indicateurs de modes de vie », permettant de repérer, sous une forme chiffrée, l'évolution de dix aspects des modes de vie : habitat, transports, équipements commerciaux, alimentation, habillement, santé et qualité de la vie, loisirs et activités culturelles, travail, éducation et formation permanente, comportements financiers.

2° Mise au point d'une méthode de recherches de changements :

A la suite d'un processus relativement long d'élaboration méthodologique, on a conçu la recherche d'informations comme le remplissage d'un tableau dont les lignes seraient les « modes de vie », et les colonnes leur « contexte explicatif » (à savoir les aspects majeurs de la société globale).

Après une sélection des domaines du contexte et des modes de vie les plus pertinents par rapport au sujet, on a recherché des informations au niveau des résultats d'enquêtes, rapports d'étude et autres publications; puis, schématisé les possibilités de changement, en notant les principales conséquences de chacune des évolutions envisagées. L'application de cette méthode, inspirée des « matrices d'impacts croisés », n'a pas été systématisée faute de temps, et aussi parce que la plupart des changements étaient d'ordre qualitatif, et se prêtaient mal à la formalisation.

3° Choix des lignes de force de la société globale :

La recherche de cohérence ou d'incompatibilités entre les évolutions simultanées du « contexte » et des modes de vie s'est accompagnée d'une recherche — elle aussi non chiffrée — de cheminements possibles vers divers types de sociétés.

Elle a abouti à privilégier quatre traits dominants, considérés comme des « moteurs » d'une évolution possible de notre société dans les décennies à venir : l'ouverture des frontières; l'affirmation des aspirations à la jouissance et à l'individualité; l'accentuation des préoccupations d'égalité et de justice sociale; le maintien des motivations à une croissance économique soutenue.

4° Élaboration d'une fresque des modes de vie :

A partir de cette première image de notre société, on a étudié les conséquences en chaîne que la réalisation de ce scénario entraînerait sur les différents aspects des modes de vie. On dispose alors, pour chacun des dix aspects des modes de vie déjà explorés, de quatre éclairages : rétrospective sur vingt années; prévisions obtenues par simple prolongement des tendances; prospective des évolutions plausibles dans le cadre des hypothèses retenues; indicateurs chiffrés.

(1) Mais deviendra disponible dans un an.

Le scénario auquel on aboutit pourrait être considéré, selon la terminologie américaine, comme un scénario relativement sans surprise, en ce sens que, dans ce premier temps, on a évité d'introduire des changements importants dans les tendances en cours. On aboutit pourtant à une situation qui comporterait de nombreuses surprises et des problèmes. La simple adoption d'hypothèses très plausibles provoquerait, entre autres, une accélération de la mutation de notre mode de vie, aussi bien au niveau de la nature des activités pratiquées, que de la structure des dépenses, ou de l'organisation du cycle de vie.

Plus globalement, ce travail permet de souligner à la fois la possibilité du maintien d'une croissance économique forte pendant une période encore longue, et d'un changement progressif dans la qualité de cette croissance, changement pouvant aboutir, vers 1985-1990, à un conflit ouvert entre les différentes valeurs de notre système social et économique, et à un autre type de société, en état de crise durable.

*
* *

RECHERCHES SUR LA DESCRIPTION AUTOMATIQUE DES DONNÉES SOCIO-ÉCONOMIQUES,
par L. LEBART et N. TABARD. 234 pages, n° 4172, mars 1973.

Ce rapport comprend quatre chapitres principaux, un chapitre d'introduction et une annexe.

Le chapitre 0 (d'introduction) tente de situer en termes généraux les techniques d'analyse des données dans l'ensemble des techniques statistiques, et insiste sur les aspects spécifiques de ces méthodes et leur contribution à certaines recherches socio-économiques. Cette introduction fait souvent référence au chapitre 4, qui est un recueil de trois exemples pratiques d'application.

L'analyse des données apparaît comme un nouvel *instrument d'observation*, répondant à la nécessité *d'organiser sans intervention* certains matériaux statistiques complexes, sans qu'il soit nécessaire de réduire ou de simplifier *a priori* le champ de l'observable.

On insiste surtout sur les qualités nécessaires du recueil de données, sur la mise en évidence de faits statistiques, sur la technique de régression visualisée (projection de variables illustratives), particulièrement utile lors des dépouillements d'enquêtes.

Le chapitre 1, « Exposé technique des méthodes », reprend un cours professé en partie à l'I.S.U.P. (Cycle de Statistique appliquée et Centre d'enseignement et de recherche en statistique appliquée) et dans le cadre d'un groupe de travail sur l'analyse des données à l'E.N.S.A.E. Cet exposé nous a semblé nécessaire pour donner une certaine autonomie à l'ensemble de ce rapport, puisque les notions qu'il introduit sont supposées connues dans les chapitres suivants. Il s'agit d'un exposé technique mais élémentaire. Des considérations plus historiques que pratiques nous font commencer par l'analyse en composantes principales. L'analyse des correspondances est présentée de divers points de vue. Suivent ensuite, pour information et à titre d'exercice, l'analyse factorielle classique, les analyses canoniques et discriminantes.

Les chapitres 2 et 3 sont deux contributions à l'étude des données socio-économiques.

Le chapitre 2 traite de « l'analyse de certaines correspondances multiples ». On propose, pour l'étude de ce type de données, une méthode qui s'introduit naturellement à partir de l'étude des questionnaires mis sous forme disjonctive complète (formés de questions dont les modalités s'excluent mutuellement).

Les programmes d'application en FØRTRAN IV commentés, sont adaptés aux fichiers volumineux. Ils comportent notamment un programme de construc-

tion de partition adapté à ce type de questionnaire. Un exemple d'application figure en fin de chapitre : « Description de la structure de l'échantillon d'une enquête ». L'exemple 1 du chapitre 4 constitue également une application de la méthode évoquée dans ce chapitre.

Le chapitre 3, sous le titre : « Description de certaines relations binaires », comporte deux volets : dans une première partie, on étudie la façon dont l'analyse des correspondances restitue des structures élémentaires telles que celle de graphe symétrique. La seconde partie concerne les relations binaires connues de façon exogène entre individus statistiques, telles que les relations de voisinages existant entre des zones géographiques. On définit une technique d'« analyse locale » permettant de mettre éventuellement en évidence l'échelle des relations entre variables. On propose également une généralisation de l'analyse discriminante. Le listage des programmes en FØRTRAN IV est suivi par un exemple d'application à l'étude de la structure socio-professionnelle des 80 quartiers de Paris.

Le chapitre 4 comporte trois exemples d'application.

Le premier exemple traite de l'analyse des questionnaires. On éprouve par l'analyse des données la cohérence des réponses à des questions d'attitude sur le thème de la politique des prestations familiales (enquête CNAF 1971). L'analyse fait ressortir les principales significations de ces réponses : opposition entre prestations en espèces (allocations diverses) et prestations en nature (services et équipements collectifs) d'une part, et d'autre part, réactions à l'institution éventuelle de critères sélectifs pour l'attribution des prestations. L'analyse des données permet, dans ce cas, une interprétation des non-réponses.

Le second exemple porte sur des budgets familiaux. On traite comme un tableau de contingence l'ensemble des dépenses de consommation des ménages de la Communauté Economique Européenne. Les ménages sont répartis en 55 groupes socio-géographiques, les dépenses en 65 postes de consommation. La carte géographique de la Communauté Economique Européenne ressort dans le plan des deux premiers facteurs.

Le troisième exemple est l'analyse d'un tableau de contingence reposant sur un recensement partiel : la répartition des familles allocataires résidant dans les communes-échantillon de l'enquête CNAF 1971, selon le nombre d'enfants et la perception ou non de l'allocation de salaire unique (ces trois critères croisés).

Enfin, on a jugé utile de donner en annexe des listages des programmes d'analyse de données usuels en langage APL.

BIBLIOGRAPHIE

FOULON (Alain) — *Les comptes nationaux de la santé*. Économie et Santé, Ministère de la Santé publique et de la sécurité sociale, 108, boulevard Saint-Germain, Paris, juillet 1972, 122 p.

Il est évidemment impossible de résumer un travail de méthodologie, aussi nous contenterons-nous de donner au lecteur les grandes lignes de cette étude, en insistant sur ses buts et sur les principales conclusions.

L'économie médicale est un instrument d'analyse et de prévision pour la définition d'une politique et d'une planification sanitaires qui se veulent toujours plus rationnelles et cohérentes. Les questions soulevées sont nombreuses et les approches très diverses. Les facteurs conditionnant la santé des personnes ont des racines profondes, au-delà de la maladie, des accidents, de l'âge; ils s'étendent au mode de vie en général. Les facteurs déterminant la production résultent non seulement du personnel et des équipements disponibles, mais aussi de l'évolution et de la diffusion du progrès scientifique et technique. L'économie médicale permet d'aborder de multiples facettes de la santé, sans prétendre pour autant résoudre tous les problèmes. Parmi les instruments et méthodes macro-économiques, la Comptabilité Nationale offre un cadre privilégié : elle présente le double avantage d'être une synthèse ordonnée et souple des principaux éléments significatifs de l'économie médicale, d'une part, et d'intégrer, à partir de concepts homogènes, les mécanismes et les flux généraux de l'ensemble économique national, d'autre part.

Les objectifs des comptes « satellites » sont de faire ressortir les phénomènes économiques globaux et caractéristiques du domaine étudié s'orientant autour des trois grands axes suivants :

a) La description, l'analyse et la prévision de production et de consommation des biens et services médicaux sous leurs divers aspects, notamment :

- l'évolution des divers flux entre les catégories d'agents producteurs, consommateurs et financeurs;
- la répartition, la complémentarité et la concurrence des moyens de production;
- la place tenue par les différents types de services médicaux (soins hospitaliers, soins ambulatoires...) et leur complémentarité;
- l'évolution des coûts et des prix des activités médicales;
- le financement des productions et consommations médicales;
- le financement des organismes sociaux : leur rôle dans la consommation médicale et, plus généralement, dans la redistribution du revenu national;
- la structure et le financement des investissements.

b) La comparaison des activités du domaine étudié avec celles des autres activités économiques et de leurs interactions :

- la nature de la participation de ces activités de la Santé au produit national et son évolution;
- les liaisons techniques et financières avec les autres activités...

c) La comparaison de l'appareil médical français avec celui d'autres pays. L'harmonisation des méthodes comptables et des définitions, notamment celles des limites du domaine de la Santé admises généralement dans les pays développés, devraient faciliter de telles analyses.

La méthodologie présentée est une technique économique d'observation, d'analyse et de prévision — la Comptabilité Nationale —, appliquée à un domaine particulier — la Santé.

La délimitation de ce domaine, dans l'ensemble des activités, ne peut être faite de façon simple. C'est, en effet, une constellation de phénomènes économiques, dont la diversité et la complexité sont certainement dues, tant au caractère essentiel et omniprésent des besoins médicaux qu'à la nature des structures de production et de financement des soins. Les activités de la Santé ont, sous de multiples formes, des prolongements et des interférences avec tous les aspects de la vie économique : de la médecine du travail à l'hygiène individuelle, de la production des matériels médicaux à celle des transports de malades, en passant par les services hospitaliers eux-mêmes.

Les frontières données ici à la Santé ont été définies à partir des soins médicaux, c'est-à-dire sur la base des activités médicales des médecins, dentistes et auxiliaires. Les autres activités n'ont été comprises dans le champ de l'étude que parce qu'elles sont nécessaires ou étroitement liées aux soins par des relations de causalité tenant aux conditions de production, de consommation ou de financement. L'image ainsi donnée de la Santé est sans doute partielle et conventionnelle, mais sa partie centrale — les services médicaux —, est clairement mise en évidence, rejetant sur les activités périphériques les conventions et l'arbitraire inévitable de certaines délimitations.

En tant que représentation ordonnée et outil d'observation, les comptes de la Santé revêtent certaines propriétés :

- ils constituent, tout d'abord, une maquette dont on peut extraire, selon les besoins de l'étude, soit les grands traits comme la consommation médicale nationale ou le total des prestations sociales, soit des aspects très détaillés comme la production d'actes élémentaires par spécialités de médecins;
- en second lieu, les découpages et les définitions des agents, des opérations et des comptes ont été établis à divers niveaux de synthèse, de telle façon que l'ensemble dispose d'assez de souplesse pour tenir compte de l'évolution des structures du système de Santé, tant en ce qui concerne les conséquences du progrès technique médical que l'appareil de production et les mécanismes de financement;
- enfin, si dans leurs grandes lignes, les comptes ont, par vocation, un caractère global, on ne saurait oublier qu'ils sont la synthèse d'analyses plus fines et micro-économiques portant sur les différents aspects de l'économie de la Santé : études des hôpitaux publics, facteurs conditionnant la consommation médicale, etc... Mais aussi difficiles que soient les liaisons entre la micro-économie et la Comptabilité Nationale, les deux approches ne sont totalement indépendantes ni au niveau des concepts, ni sur le plan des problèmes à étudier. Dans cette mesure, certaines études faites sur des points particuliers peuvent être éclairées ou guidées en les replaçant dans le contexte général des comptes de la Santé, de même que ceux-ci gagneront en précision, en information et en valeur explicative et interprétative, avec les progrès des études micro-économiques.

Jacqueline NIAUDET

PITROU (Agnès). — *La famille dans la vie de tous les jours.* Privat, 1972, 220 p.

Présenté comme le discours de la vie quotidienne, ce texte est une analyse des réactions face au changement dont la vie familiale est le lieu privilégié : changement du statut de la femme, emprise de la technicité et de la spécialisation, évolution des formes de communication. Elle repose sur les résultats d'une enquête effectuée auprès de 750 personnes, hommes et femmes, représentant trois groupes d'âge : 16-21 ans, 25-30 ans et 35-50 ans.

Fait significatif : cette enquête est née de préoccupations pédagogiques. L'initiative en revient à la Section Française de la Fédération Internationale pour l'Économie Familiale. Si l'enseignement ménager, devenu maintenant enseignement d'économie familiale, se sent directement atteint par les changements qui s'opèrent et cherche à se redéfinir, d'autres institutions pourraient mettre à profit les réflexions consignées dans cet ouvrage, écrit pour un large public, traitant de choses familières à tous, éducateurs ou animateurs, mais aussi bien parents et jeunes eux-mêmes.

Le fil conducteur des entretiens était un répertoire des principales tâches et activités de la vie quotidienne établi dans une étude préliminaire. Les enquêtés étaient invités à parler de leurs activités, à les décrire, à juger de leur importance ou de leur intérêt, narration vivante mais impossible à résumer. On n'en notera que quelques traits.

Peut-on s'attendre à des changements ? La méthode d'enquête tend certainement à privilégier les traits permanents plus que les signes d'évolution. Néanmoins, on est frappé de ce que les jeunes semblent aspirer à une vie familiale classique, qu'ils « désavouent beaucoup plus le décor dans lequel ils ont vécu » — ils attachent beaucoup d'importance à l'aménagement du logement — « qu'ils ne remettent en cause l'éducation qu'ils ont reçue ».

Qu'en est-il de l'évolution des différences de rôles entre les sexes ?

« Le rapprochement théorique des systèmes éducatifs destinés aux deux sexes se heurte dans la pratique et dans les mentalités à un poids d'habitudes et de pesanteurs qui maintiennent les disparités... » Le système scolaire vient bien loin après que se soient imprimées les premières images des rôles transmises inconsciemment par les parents et les proches. C'est toujours les filles qui aident le plus à la maison, où le temps des études est protégé surtout pour les garçons. Les loisirs des filles sont plus souvent des loisirs d'intérieur. Elles font beaucoup moins de sport, tandis que la lecture de romans de qualité très inégale alimente pour elles le rêve ou l'évasion.

Qu'y a-t-il derrière les attitudes par rapport au travail des femmes ? Les garçons se montrent plus réservés que les filles. Cependant, l'idéologie de la femme au foyer disparaît. La référence traditionnelle sur laquelle elle s'appuyait est d'ailleurs fallacieuse. Par rapport aux activités productrices et créatrices de nos arrière-grand-mères, la vie que la société actuelle propose à la femme au foyer n'est qu'une caricature : « veiller à la sauvegarde physique et financière, entretenir et acheter... ». Mais que faire à la place. Il n'est pas étonnant de trouver le plus de partisans du travail féminin dans les milieux aisés, le travail des ouvrières n'est pour beaucoup qu'un surcroît de tensions. Chez les cadres, les femmes qui travaillent occupent en général des postes mieux rémunérés et ont des activités plus intéressantes. Leur accès à la vie professionnelle tend plutôt à accentuer les inégalités sociales. On peut s'étonner cependant de ce que les cadres (hommes) sont à la fois plus conciliants par rapport au travail féminin que les ouvriers, quand on observe que c'est la seule catégorie où les hommes sont plus fatalistes que les femmes.

Les différences entre classes sociales ne s'atténuent guère. Chez les plus anciens, la tendance au repli marque les familles les plus défavorisées, surtout dans les activités de détente : « plus le statut socio-économique s'élève, et plus la vie publique ou sociale durant les loisirs prend d'importance ». Mais déjà chez les jeunes, « le terrain des loisirs connaît la ségrégation sociale » : loisirs organisés —

sport, appartenance à des clubs — dans les milieux aisés; promenades, travaux manuels dans les milieux ouvriers et chez les jeunes travailleurs. Les équipements de culture et de loisirs répondent plus souvent à une motivation de regroupement, voire d'encadrement des jeunes qu'à une réponse à leur désir de s'auto-gérer, à leur besoin d'originalité et de création. Ils reconduisent un certain système de codes, des règles, une discipline, auxquels les jeunes sont inégalement préparés.

Et pourtant, le désir des jeunes de participer activement à la vie sociale et politique est très affirmé. Est-ce une disposition durable ? Ou s'agit-il d'un besoin de communication propre à l'adolescence. Il est significatif que, parmi les domaines les plus importants de la vie familiale, les jeunes citent d'abord « les relations familiales et sociales » et que dès 25 ans, celles-ci sont supplantées par le logement, l'éducation ou la santé... Ici encore, les différences entre classes sociales sont-elles un constat d'échec du système institutionnel et éducatif vouant à la privatisation une majorité résignée ?

S'agit-il de diffuser des connaissances techniques ? « On peut penser que tout n'est affaire que de techniques à posséder : décomposant les différents domaines de la vie quotidienne en un certain nombre d'opérations élémentaires, on enseignera la cuisine et la puériculture, la législation sociale et les connaissances psychologiques... on y ajoutera... des principes d'organisation du travail, de la technologie, ou des techniques de relation, car on s'est aperçu... que ces capacités-là pouvaient, elles aussi, s'enseigner ». Mais cette optique se soucie peu de « permettre la compréhension des raisons qui donnent leur valeur aux actes que l'on pose ». Or, si l'emprise de la technique (on devrait dire le terrorisme de la technique) n'est pas pour rassurer les parents « qui déjà hésitent sur leurs propres compétences et tendent à déléguer leurs fonctions éducatives », ce n'est justement pas de formation technique que les jeunes adultes manifestent le besoin. Lorsqu'ils évoquent les lacunes de leur formation, il s'agit d'abord de la préparation à la vie conjugale, à l'éducation des enfants, aux relations interpersonnelles et aux relations avec le monde extérieur... « l'apprentissage de la vie ». Les « recettes de savoir-faire » ne profiteront qu'à ceux qui, à une autre école, auront appris « le savoir-vivre ».

Nicole TABARD

VANGREVELINGHE (Gabriel). — **Économétrie.** Hermann, Collection Méthodes, Paris, février 1973, 208 pages.

Les modèles économiques sont désormais de plus en plus souvent confrontés aux données de l'observation des phénomènes qu'ils sont censés traduire et synthétiser. Les progrès de l'information, ceux aussi des moyens de calcul informatique, permettent de satisfaire à l'exigence, tout à fait normale, de la vérification empirique des constructions théoriques. L'économétrie fournit l'outil de cette vérification. Il importe donc, dans le domaine des sciences économiques, qu'étudiants, enseignants et praticiens connaissent les propriétés de cet outil, ses conditions d'utilisation, et sachent de fait s'en servir, et à bon escient.

Cet ouvrage vise à expliciter les bases statistiques sur lesquelles reposent les divers outils de l'économètre, à préciser les particularités des situations économiques qui en justifient l'emploi, et à en montrer les modalités d'application. Ceci est fait en allant, si besoin est, jusqu'aux processus de calcul actuellement utilisés sur le plan informatique, avec, chaque fois qu'il est nécessaire, des exemples concrets et des exercices appropriés. Enfin, la démarche adoptée traite du problème de l'estimation des paramètres significatifs des modèles économiques, et aussi de l'utilisation très importante qui est généralement faite pour la prévision.

Le directeur de la publication P. BORDAS.
Dépôt légal 3^e trimestre 1973. N° 7731. Imprimé en France.
6801. — IMPRIMERIE NOUVELLE, ORLÉANS. — 9/1973.

CONSOMMATION (ANNALES DU C. R. E. D. O. C.)

1969

- N° 1. — L'offre de monnaie par les banques commerciales. — L'économie des services de soins médicaux en France. — L'évolution de la consommation de produits laitiers de 1950 à 1966.
- N° 2. — L'économie des services de soins médicaux en France. — La formation de l'épargne liquide (l'exemple du Crédit Mutuel). — Consommation individuelle et consommation collective. — Étude sur la demande en logement des ménages.
- N° 3. — Les prix de détail en France par rapport aux autres pays de la Communauté. — La consommation des ménages en France et en Hongrie. — Introduction à l'analyse des données.
- N° 4. — Durée d'observation et précision dans les enquêtes de consommation. — Un essai de classification de titres boursiers fondée sur l'analyse factorielle. — Introduction à l'analyse des données.

1970

- N° 1. — La fréquentation des équipements collectifs. — La supériorité de la gestion collective de l'épargne mobilière : analyse méthodologique et application aux SICAV. — Le comportement des exploitants agricoles en Eure-et-Loir et en Ille-et-Vilaine.
- N° 2-3. — L'Évolution de la consommation des ménages de 1959 à 1968.
- N° 4. — Les services médicaux en Suède et en France. — Proposition pour une méthodologie de l'étude de la redistribution. — La consommation des boissons dans quelques pays d'Europe.

1971

- N° 1. — Les familles devant l'éducation des enfants. — Nouvelle évaluation de la fortune des ménages (1959-1967). — Budget-temps et choix d'activité.
- N° 2. — Enquête sur les loisirs et mode de vie du personnel de la Régie Nationale des Usines Renault. — Étude des effets différentiels des impôts sur la consommation. — La morphologie sociale des communes urbaines.
- N° 3. — La consommation élargie. — Étude économique de l'activité des médecins. — Possibilités et difficultés de la régulation des problèmes d'environnement et de nuisance par entente spontanée entre les intéressés.
- N° 4. — Nature et prix des soins médicaux en ville. — Quelques résultats de l'étude des bilans de petites et moyennes entreprises.

1972

- N° 1. — Enquête sur les loisirs et mode de vie du personnel de la Régie Nationale des Usines Renault. — Les choix de consommation et les budgets des ménages. — Placement et Investissement. — Les budgets familiaux dans les régions de la C.E.E.
- N° 2. — Les sciences humaines devant la ville et le logement. — Qualité de la vie et choix collectifs. Consommation et statut social. — Tests d'hypothèses linéaires sur un modèle de régression.
- N° 3. — Le système d'indicateurs du VI^e Plan. — Recherche de projections cohérentes pour des variables interdépendantes. — L'arbitrage entre salaire et temps libre.
- N° 4. — L'évolution de la consommation des ménages de 1959 à 1970.

1973

- N° 1. — Rôle des valeurs et politique sociale. — A qui profite l'impôt ? Mythes et réalités. — Les entreprises financières en mutation face au commerce de l'épargne. — Les leçons d'une enquête sur les petits commerçants âgés. — Cheminements aléatoires et modèles systématiques d'intervention. Bourse des valeurs de Paris. — Les dépenses de soins médicaux au Canada de 1957 à 1969.

SOMMAIRE DES PROCHAINS NUMÉROS

Un indicateur de morbidité. L'analyse individuelle des salaires en France. Introduction à l'analyse des données ; les méthodes de classification automatique. Les prélèvements collectifs par C.S.P. en 1965. Incidence de l'âge sur les consommations médicales.

sommaire

Éditorial	3
-----------------	---

ÉTUDES

ALAIN FOULON

Consommation des ménages et consommation publique « divisible »	5
--	---

ROGER COSTE

Inflation et processus de décision	95
--	----

NOTES ET CHRONIQUES

PIERRE KENDE, CHRISTINE DETOURBET et
JOELLE DEBACHE

Vers une description du mode de vie au moyen d'indicateurs	117
---	-----

RÉSUMÉS-ABSTRACTS	131
-------------------------	-----

COMPTE-RENDU DES RAPPORTS

BIBLIOGRAPHIE

**CENTRE DE RECHERCHES
ET DE DOCUMENTATION
SUR LA CONSOMMATION**

45, boulevard de la Gare, PARIS-13^e

Tél. POR. 97-59

1973 n° 2

Avril Juin